

Synthèse de l'étude sur le secteur LANSAD de la « Commission Formations » de la SAES

mars 2016

1. Introduction

Ce document reprend les résultats principaux de l'enquête menée auprès de 80 responsables de structures LANSAD¹, dans le cadre d'un questionnaire en ligne comprenant 56 items, en mai 2015. Ces résultats sont présentés selon trois axes : (1) Données générales sur les structures LANSAD, (2) Politique des langues mise en place dans le secteur LANSAD et (3) Besoins et perspectives en matière de formation, d'encadrement et de recrutement.

2. Conclusions principales de l'étude

L'enquête fait apparaître une grande diversité de situations, correspondant au profil très diversifié des apprenants et à des besoins multiples dans un secteur clef tant en raison des flux d'étudiants qu'il gère (chaque année en France, les étudiants qui ne seront pas spécialistes en langues représentent 90 % du total des étudiants inscrits dans le supérieur (Causa et Derivry, 2013) que des enjeux stratégiques qui sont les siens (les langues étrangères constituent en effet pour les étudiants LANSAD la voie royale vers la mobilité internationale). Il se dégage plusieurs points communs, convergents en ce qui concerne l'insuffisance des moyens actuels en matière d'encadrement par des titulaires spécialistes du domaine LANSAD, d'adossement des formations à la recherche, de dispositifs de formation initiale et continue pour les enseignants et enseignants-chercheurs, non titulaires ou titulaires.

3. Résultats clés de l'étude

3.1. Le cadre de formation : données générales sur les structures LANSAD

- Les noms attribués aux structures sont très variables : il en existe pratiquement autant qu'il y a de structures. Cinq mots-clefs néanmoins ressortent dans les intitulés de ces dernières : « langues », « centre », « service », « maison » et « département ».
- L'offre de langues proposée est étendue (21 langues au total) et varie selon les structures : entre 1 et 12 langues sont offertes. L'anglais arrive en tête de liste, suivi, dans l'ordre décroissant, par l'espagnol, l'allemand, l'italien et le chinois.

¹ Sur 80 responsables de structures identifiés et contactés pour cette étude, 36 ont répondu (soit 45 %). Pour l'étude détaillée des questionnaires voir *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité – Cahiers de l'APLIUT*, Vol. 35, N° 3 (octobre 2016), sur le site www.revues.org.

Voir également le document de synthèse « Évolution et enjeux des formations et de la recherche dans le secteur LANSAD » (2011). Disponible en ligne sur le site de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) : www.saesfrance.org, onglet « Commission Formations ».

- Les volumes horaires des formations en langues dispensées sont très fluctuants selon les structures ; le volume horaire annuel moyen atteint 6 031 heures par structure. La durée moyenne d'un module de langue s'élève à 25,78 heures TD par semestre.
- Selon les structures ayant répondu à l'enquête, le nombre d'étudiants inscrits au sein des structures LANSAD peut varier de 164 (valeur minimale) à 40 000 (valeur maximale enregistrée), la moyenne se situant à 5 350 étudiants par structure.
- Une majorité de structures (47 %) proposent des cours ciblant les étudiants d'une même spécialité ou d'un même département, mais d'autres offrent des cours dispensés à des étudiants répartis dans des groupes réunissant plusieurs spécialités ou relevant de plusieurs départements. Certaines structures choisissent encore d'opérer avec l'un et l'autre des modes d'intervention.
- Les enseignements sont donnés sous forme de TD dans tous les cas, de cours magistraux (4 réponses) ou de TP (1 réponse). Des enseignements hybrides sont mis en place dans un tiers des structures et des enseignements à distance dans 16 % des cas.
- La plupart des structures (61 %) proposent des tests de positionnement pour ventiler les étudiants dans des groupes de niveaux. En fin de formation, des certifications en langues sont proposées (61% des cas), avec une prédominance des CLES 1 et 2.

3.2. La politique des langues dans le secteur LANSAD

- La taille moyenne des équipes investies dans les structures LANSAD est de 11 personnes, ce qui, au regard des flux d'étudiants inscrits (moyenne de 5 350 par structure), est très faible.
- Concernant le personnel non enseignant, si une majorité de structures sont accompagnées par des personnels administratifs (80 % d'entre elles), il est préoccupant de constater qu'une structure sur cinq fonctionne sans aucun support administratif. Le personnel technique, quant à lui, est bien moins présent dans les structures : seules 16 % d'entre elles en sont dotées.
- Le pilotage des structures est assuré soit par un/e directeur/rice et un ou plusieurs coordonnateurs (dans la moitié des cas), soit par un ou plusieurs coordonnateurs/rices (dans 20 % des cas) ; près d'un tiers des structures ont adopté une autre organisation.
- Les missions de direction sont principalement liées à la gestion des personnels. Suivent après les missions pédagogiques ou administratives. Très peu de directeurs/rices participent directement au pilotage de la politique des langues (seuls 4 % d'entre eux siègent dans les instances de leur établissement, conseil d'administration ou conseil scientifique).
- Le rôle décisionnel des coordonnateurs/rices dans la politique des langues est quasi inexistant. Leurs missions sont principalement administratives.

- Le personnel enseignant des structures LANSAD est majoritairement constitué de personnels non titulaires (61 %), avec des statuts divers (par ordre décroissant) : chargés de cours, tuteurs, lecteurs, moniteurs, ATER, etc. Les personnels titulaires sont essentiellement des enseignants détachés de l'enseignement secondaire de statut « second degré » : PRAG, PRCE, PRAG docteurs, PRCE docteurs. Les enseignants-chercheurs n'apparaissent quant à eux qu'en sixième position et ne représentent que 8 % des personnels.
- De ces chiffres découle logiquement une activité de recherche particulièrement faible dans ces structures : un tiers d'entre elles indiquent la présence d'un seul enseignant impliqué dans la recherche. Il est à noter également que, même si la majorité des personnels chercheurs du secteur LANSAD sont engagés dans des activités de recherche en didactique ou en anglais de spécialité (respectivement 53 % et 14%), un tiers d'entre eux le sont dans un tout autre domaine de l'anglistique. La quasi-absence de revues de recherche propres aux structures LANSAD et le peu de laboratoires de recherche hébergés dans ces mêmes structures dénotent aussi un lien insuffisant entre recherche et enseignement en LANSAD.

3.3. Les besoins et perspectives en matière de formation, d'encadrement et de recrutement

- Un peu plus de la moitié des répondants (55 %) attestent l'existence d'actions de formation continue mises en place pour les personnels : formations en TICE et en didactique d'une part, participation à des colloques, journées d'étude ou congrès, d'autre part. L'aide financière à apporter aux collègues pour qu'ils puissent assister à des colloques et congrès apparaît essentielle pour dynamiser une structure.
- Interrogées sur les moyens à envisager pour contribuer à l'amélioration des formations dispensées aux publics LANSAD, la majorité des structures répondent que la priorité revient aux équipements (39 % des réponses), suivis par les besoins en personnels (25 %), la formation des formateurs (14 %) et les dispositifs d'enseignement (13 %).
- 53 % des structures interrogées ont exprimé des besoins en matière de recrutement pour des enseignements en LANSAD : de postes de titulaires (45 % des besoins exprimés), quels que soient la spécialité ou le statut, suivi par un besoin de spécialistes de la didactique (35 %), de l'anglais de spécialité (15 %), de spécialistes en civilisation (5 %).
- Un tiers des structures expriment un besoin en matière de formation des intervenants – le plus souvent en didactique (pour 65 % des cas) ou par la participation à des colloques (23 %). Ce levier de la formation, aussi bien continue qu'initiale, ne doit pas être négligé.

4. Conclusions et préconisations de la « Commission Formations »

- L'enquête fait apparaître une grande diversité de situations, correspondant au profil très diversifié des apprenants et à des besoins multiples dans un secteur clef de l'anglistique aujourd'hui. Il se dégage plusieurs points communs, convergents en ce qui concerne l'insuffisance des moyens actuels en matière d'encadrement par des titulaires spécialistes du domaine LANSAD, d'adossement des formations à la recherche, de dispositifs de formation initiale et continue pour les enseignants et enseignants-chercheurs, non titulaires ou titulaires.
- Au regard de ces résultats, il apparaît essentiel d'encourager le recrutement de spécialistes en didactique ou en anglais de spécialité, tant du point de vue des personnels enseignants de statut « second degré » que de celui des enseignants-chercheurs.
 - Pour le recrutement de spécialistes de statut « second degré », il serait pertinent de créer un concours spécifique à l'intention des professionnels du secteur LANSAD ou encore d'ajouter une option « anglais de spécialité » (dans ses dimensions linguistique, culturelle et didactique) aux trois options (littérature, civilisation et linguistique) déjà existantes du concours de l'agrégation externe ou encore de développer l'offre de formation initiale et continue (niveau Master) axée sur la spécificité du secteur LANSAD (UE, séminaires spécifiques).
 - Pour le recrutement d'enseignants-chercheurs spécialistes en anglais de spécialité, il conviendrait de développer l'offre de formations spécialisées aux niveaux Master (parcours « recherche » mais également « MEEF ») et Doctorat.
- Recommandations supplémentaires de la Commission Formations :
 - Élargir les domaines possibles de recherche des collègues en LANSAD, par exemple en ouvrant des perspectives inter/multi-disciplinaires en histoire, géographie, économie, droit etc., en lien avec les pays anglophones ;
 - Développer les cursus intégrés et la double diplomation, offres qui commencent à voir le jour pour les MEEF dans certaines universités.

Cédric Bruderemann, Marie-Annick Mattioli, Anne-Marie Roussel, Cédric Sarré

Bibliographie

- Braud, V., P. Millot, C. Sarré et S. Wozniak. 2015a. « « You say you want a revolution... » Contribution à la réflexion pour une politique des langues adaptée au secteur LANSAD », *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité*, Vol. XXXIV N° 1 | 2015, 46-66.
- Braud, V., P. Millot, C. Sarré et S. Wozniak. 2015b. « Pour une formation de tous les anglicistes à la langue de spécialité », *Les Langues Modernes*, n°3/2015, 67-76.
- Brudermann, C. 2015. « Formation des enseignants LANSAD : que révèle la pratique ? », *Les Langues Modernes*, n°3/2015, 56-66.
- Causa, M. et Derivry, M. 2013. « Un paradoxe de l'enseignement des langues dans le supérieur : diversification des cours pour les étudiants et absence de formation appropriée pour les enseignants ». In Derivry, M., P. Faure, et C. Brudermann. *Apprendre les langues à l'université au 21ème siècle*. Paris : Riveneuve Editions, p. 91-110.
- Causa, M., Derivry-Plard, M., Lutrand Pezant, B., Narcy-Combes, J.P. (dir.). 2013. *Formation initiale et profils d'enseignants de langues*. Paris : De Boeck.
- Causa, M. Derivry Plard, M., Lutrand Pezant, B., Narcy-Combes, J.-P. (dir) 2011. *Les langues dans l'enseignement supérieur. Quels contenus pour les filières non linguistiques*. Paris : Riveneuve Editions.
- Chateau, A. et S. Bailly. 2012. « Autonomie d'apprentissage des langues en CRL : voie unique ou multiple ? ». *Les Langues Modernes*, n° 3 : 62-68.
- Taillefer, G. 2013. « CLIL in higher education: the (perfect?) crossroads of ESP and didactic reflection », *ASp*, n°63, 31-53.